Haut Val de Sèvre
Communauté de Communes

n° 12
Sept.-Déc. 2020

MAGAZINE D'INFORMATION

AUGÉ. AVON
AZAY-LE-BRÛLÉ
BOUGON. CHERVEUX
EXIREUIL. FRANÇOIS
LA CRÈCHE. NANTEUIL
PAMPROUX. ROMANS
SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
SAINT-MARTIN-DE-SAINT-MAIXENT
SAINTE-EANNE
SAINTE-NÉOMAYE
SAIVRES. SALLES
SOUDAN. SOUVIGNÉ

La dynamique Territoriale

OUVERTURE DE M.E.S. SERVICES

Un seul lieu pour vos démarches
p. 14-15

PLAN DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE
p. 6-7 ▶ MA VILLE MON SHOPPING

QUI SONT VOS NOUVEAUX ÉLUS INTERCOMMUNAUX
p. 8-9 ▶ TROMBINOSCOPE

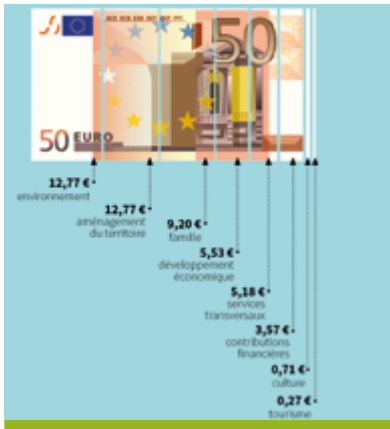

AGIR POUR DES SERVICES DE PROXIMITÉ
p. 12-13 ▶ BUDGET 2020

sommaire

PAGES

SUIVEZ L'ACTU
www.cc-hautvaldesevre.fr
et abonnez-vous à notre lettre d'information électronique

Avec ou sans Stop Pub : vous ne recevez pas ce magazine dans votre boîte aux lettres ?
Contactez la Communauté de Communes

Haut Val de Sèvre
Communauté de Communes

Suivez-nous sur Facebook
Communauté de Communes Haut Val de Sèvre

3 Edito

4 En bref

5 Retour sur

6 Développement **Économique**
- Plan de soutien à l'économie locale
- Investir pour le commerce de proximité

8 Fonctionnement
- Les élus intercommunaux du haut val de sèvre 2020 • 2026
- La communauté de communes, comment ça marche

12 Budget
- Agir pour des services de proximité

14 Vos **actus**
- M.E.S.Services , un nouveau bâtiment

La dynamique Territoriale

Magazine édité par la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre

Directeur de la publication : Daniel JOLLIT
Rédaction : Services communautaires
Conception : Service communication
Maquette et graphisme : 3008 l'Agence
Photos : Karol'Photographies, Planète Drone.

Dépôt légal : septembre 2020
N° ISSN : 2418-2362
Tirage 14 500 exemplaires

Impression : Imprimerie Bouchet Prim'Atlantic
Papier PEFC issu de forêts gérées durablement - Ne pas jeter sur la voie publique
Distribution : Médiapost
Dépôt : Communauté de Communes, mairies du Haut Val de Sèvre et en téléchargement sur notre site.

Prochaine parution : décembre 2020

SEPT.- DÉC. **2020**

n° **12**

MAGAZINE COMMUNAUTAIRE D'INFORMATION

Communauté de Communes Haut Val de Sèvre

7 boulevard de la Trouillette CS 90022
79400 Saint-Maixent l'École
05 49 76 29 58 - contact@cc-hvs.fr
www.cc-hautvaldesevre.fr
Facebook : Communauté de Communes Haut Val de Sèvre

(Photo de Couverture : M.E.S. Services - Karol'Photographies)

édito

Avec l'épidémie de Covid-19 c'est toute notre vie sociale, économique et culturelle qui a été bouleversée. Le renouvellement du conseil communautaire prévu en mars a été reporté.

C'est donc le 8 juillet dernier, que les 45 conseillers communautaires ont désigné un nouvel exécutif, me confiant un second mandat jusqu'en 2026.

Pendant la période de confinement, les élus de vos communes ont rapidement mis en place un plan de continuité d'activités permettant de maintenir un service public.

Des agents de la Communauté de Communes et du Centre Intercommunal d'Action Sociale étaient mobilisés à vos côtés pour venir en aide à ceux qui en avaient besoin. Je pense notamment aux personnes isolées, à nos seniors, aux professionnels de santé ou de l'agroalimentaire, aux entreprises, commerçants, artisans et agriculteurs, aux forces de l'ordre et à tous ceux qui réclamaient légitimement notre soutien.

Je tiens d'ailleurs à rendre hommage à ceux et celles qui ont donné de leur temps et de leur personne.

Avec le déconfinement, nos services ont pu rouvrir progressivement, mettant en œuvre toutes les mesures sanitaires nécessaires.

Mais, le déconfinement ne signifie pas la fin de la crise. Les solidarités restent essentielles et il nous faut rebondir en soutenant notamment l'économie locale. C'est pourquoi, les élus intercommunaux ont décidé la **mise en place d'un plan de soutien comprenant notamment 1 million d'euros d'aide versée aux entreprises.**

C'est ensemble que nous pourrons amortir le choc en restant mobilisés et solidaires, en choisissant de fréquenter nos commerces de proximité et en continuant de nous protéger en respectant les gestes barrières.

En cette rentrée, nous sommes heureux de vous annoncer **l'ouverture de M.E.S. services**, un nouveau lieu d'accès aux services publics situé à deux pas de la mairie de Saint-Maixent l'Ecole.

Daniel JOLLIT

Président de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre

Le chantier du centre aquatique se poursuit.
p. 4

Le bar-restaurant de Pamproux a fait peau-neuve.
p. 7

Le nouvel Office de Tourisme vous accueille.
p. 15

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Le service aménagement vient de lancer des travaux de voirie sur l'espace économique Atlansèvre La Crèche afin d'améliorer la sécurité des usagers.

Tous les chantiers tiennent compte des restrictions et des mesures gouvernementales pour lutter contre la covid-19. La construction du centre aquatique a pu reprendre début mai. La livraison est reportée au deuxième semestre 2021.

PLUI MODE D'EMPLOI

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document technique et volumineux très utile, si vous avez un projet de construction ou de travaux. Pour faciliter son utilisation, trouver plus facilement les informations dont vous avez besoin, vous pouvez consulter notre site internet un petit guide pratique ainsi qu'une Foire Aux Questions.

SERVICE URBANISME
Tél. 05 49 76 75 95
plui@cc-hvs.fr

démosol
LE SOLAIRE EN COMMUN

LE PHOTOVOLTAÏQUE PARTICIPATIF

Pour rappel, fin 2019 la Communauté de Communes a mis à disposition la toiture de son hôtel d'entreprises situé à La Crèche, pour l'installation de panneaux photovoltaïques.
À l'initiative du Centre Régional des Énergies Renouvelables, Démosol réunit les collectivités, les entreprises mais aussi les citoyens.
En rejoignant Démosol et dès 100 €, vous pouvez investir et faire un placement financier éthique, sécurisé et rentable. Vous participez au développement des énergies renouvelables et vous contribuez à développer les ressources et des emplois locaux.
Rejoignez la dynamique sur demosol.fr

démosol LE SOLAIRE EN COMMUN

8 rue Jacques Cartier 79260 La Crèche
Tél. 06 79 82 08 79
mathieu.mansouri@crer.info

En bref

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Dès le 17 mars 2020, les agents du CIAS ont continué à répondre aux demandes d'aide sociale et la restauration à domicile fonctionnait normalement tout en enregistrant de nouvelles inscriptions.

ANIMATION JEUNESSE

23 mars 2020, le dispositif d'accueil prioritaire pour les enfants des personnels soignants, les aidants, les exploitants agricoles, les commerçants, les salariés de l'agro-alimentaire est en place.

MÉDIATHÈQUES

Depuis le 13 mai 2020, reprise avec le prêt-à-emporter. Chaque document est désinfecté, mis en réserve 3 jours avant d'être prêté.

FRANCE SERVICES

Dès le 14 mai 2020, après plusieurs semaines de fermeture, **France services** et l'espace numérique accueillent à nouveau le public, sur rendez-vous et dans le respect des gestes barrières.

ANIMATION JEUNESSE

Depuis le 13 mai 2020, les enfants des accueils de loisirs du mercredi, déjeunent au restaurant scolaire. Les agents sont au petit soin !

PLAN DE SOUTIEN
À L'ÉCONOMIE LOCALE

FACE AUX GRAVES RÉPERCUSSIONS DE LA CRISE COVID-19 SUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI, LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES ONT VOTÉ LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE SOUTIEN.

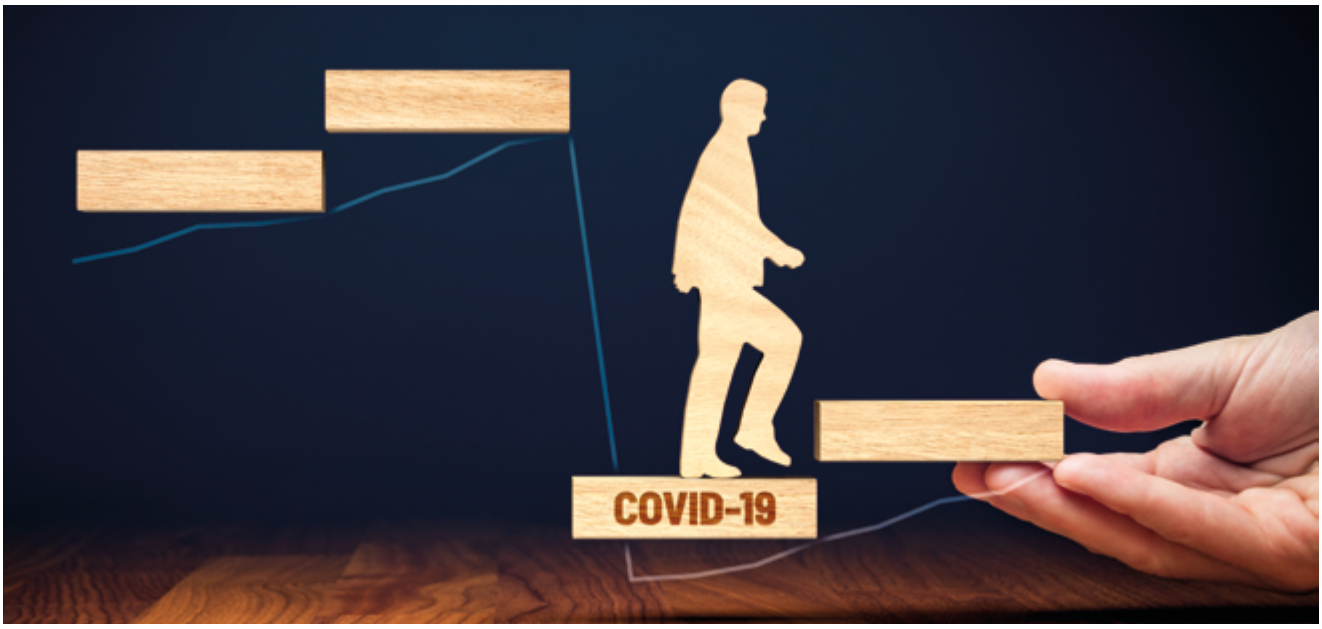

UN FONDS DE SOLIDARITÉ

Par convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté de Communes s'engage aux côtés des entreprises les plus touchées.

Un fonds de soutien exceptionnel d'un million d'euros va permettre d'aider les entreprises de 5 salariés et moins, directement impactées par la crise sanitaire et ayant un besoin de trésorerie. Pour les cafés, hôtels et restaurants, le critère d'effectif est fixé à 20 salariés.

« MA VILLE MON SHOPPING »

En partenariat avec les chambres consulaires et le département des Deux-Sèvres, la Communauté de communes accompagne le déploiement d'une nouvelle façon de consommer local.

Achat en ligne, livraison à domicile, réservation de produits, retrait en magasin ou point retrait… Retrouvez les commerçants, artisans et producteurs près de chez vous :

Rendez-vous sur
wwww.mavillemonshopping.fr

INVESTIR POUR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

AVEC PLUSIEURS PROJETS D'INVESTISSEMENT IMMOBILIERS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AGIT POUR LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMMERCES DE PROXIMITÉ.

À CHERVEUX,

CRÉATION D'UN NOUVEL ESPACE COMMERCIAL

L'aménagement de la nouvelle zone commerciale, artisanale et de services en bordure de RD7, est achevé depuis février. Cette opération a permis au salon de coiffure et à l'épicerie-tabac, situés dans le centre historique de la commune, de développer leurs activités dans de nouveaux locaux et d'étoffer l'offre commerciale de la commune grâce à l'installation d'un traiteur et la création d'une activité de snack-bar.

À AUGÉ ET PAMPROUX :

MAINTIEN DES BARS-RESTAURANTS

Depuis l'acquisition par la Communauté de Communes, le bar-restaurant d'Augé a rouvert en janvier. Après quelques travaux d'aménagement, les deux nouveaux co-gérants font revivre l'établissement, sous le nom « L'Ardoise », et proposent également des chambres d'hôtes.

Le bar-restaurant de Pamproux, quant à lui, a fait peau neuve. Après d'importants travaux de réhabilitation et après un appel à candidature, un nouveau gérant a ouvert en juillet dernier sous l'enseigne bar-restaurant « Les Halles ».

Pour rappel, la Communauté de Communes est propriétaire de l'épicerie multi-services « chez jenny » à Sainte-Néomaye et de la boucherie-charcuterie de Pamproux. Ces deux commerces ont été créés à la suite d'une opération de réhabilitation et d'aménagement.
La Communauté de Communes a souhaité accompagner ces commerces par la remise gracieuse des loyers commerciaux des mois de mars à juin 2020.

LES ÉLUS INTERCOMMUNAUX

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Organe exécutif :
Le bureau communautaire est composé du **Président**, de **13 vice-présidents** et de **8 conseillers** communautaires membres du bureau. Le bureau débat sur les dossiers majeurs en amont du conseil communautaire.

ROMANS
Daniel JOLLIT
Président

ST-MAIXENT L'ÉCOLE
Stéphane BAUDRY
1er vice-président
Développement économique
Coordinateur du pôle économie et résilience du territoire

CHERVEUX
Marie-Pierre MISSIOUX
2e vice-présidente
Animation-Jeunesse
Coordinatrice
du pôle Vivre ensemble

LA CRÈCHE
Yannick MAILLOU
3e vice-président
Transition démocratique et participation citoyenne (pôle vivre ensemble)

PAMPROUX
Marie NAUDIN
4e vice-présidente
Urbanisme et habitat
Coordinatrice du pôle cohésion et équilibre du territoire

AZAY-LE-BRÛLÉ
Jean-François RENOUX
5e vice-président
Écologie et mobilité
Coordinateur du pôle écologie

ST-MARTIN DE ST-MAIXENT
Angélique CAMARA
6e vice-présidente
Personnel scolaire
Coordinatrice du pôle administration de la collectivité

LA CRÈCHE
Sophie FAVRIOU
1er conseillère membre du bureau
Artisanat et commerce
(pôle économie et résilience du territoire)

SALLES
Régis BILLEROT
2e conseiller membre du bureau
Assainissement
(pôle écologie)

SAINTE-EANNE
Patrice AUZURET
3e conseiller membre du bureau
Énergie et eau
(pôle écologie)

EXIREUIL
Jérôme BILLEROT
4e conseiller membre du bureau
Urbanisme-habitat
(pôle cohésion et équilibre du territoire)

SAINTE-NÉOMAYE
Céline RIVOLET
5e conseillère membre du bureau
Santé et France services
(pôle vivre ensemble)

AUGÉ
Laurent BALOGE
6e conseiller membre du bureau
Restaurant inter-entreprises
(pôle économie et résilience du territoire)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Organe délibérant :
Le Conseil communautaire est composé de **45 conseillers** communautaires (dont les membres du bureau) et de **5 conseillers** communautaires suppléants.

AUGÉ
Martine ZARKA-LONGEAU
Conseillère communautaire

AZAY-LE-BRÛLÉ
Virginie FAVIER
Conseillère communautaire

CHERVEUX
Frédéric BOURGET
Conseiller communautaire

EXIREUIL
Marie-Claude PAPET
Conseillère communautaire

FRANCOIS
Liliane ROBIN
Conseillère communautaire

LA CRÈCHE
Sébastien FORTHIN
Conseiller communautaire

SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
Tony CHEYROUSE
Conseiller communautaire

SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
M-Hélène ROSSI-DAUDE
Conseillère communautaire

SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
Corinne PASCHER
Conseillère communautaire

SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
Dominique ANNONIER
Conseiller communautaire

SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
Corinne GUYON
Conseillère communautaire

SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
Erwan MACÉ
Conseiller communautaire

LES CONSEILLERS SUPPLÉANTS

AVON
Franck VALLÉE
Conseiller communautaire
suppléant

BOUGON
Vincent TANNEAU
Conseiller communautaire
suppléant

SAINTE-EANNE
Jean-Charles THOREL
Conseiller communautaire
suppléant

DU HAUT VAL DE SÈVRE 2020 • 2026

AVON
Didier JOLLET
7e vice-président
Finances
(pôle administration de la collectivité)

SOUVIGNÉ
Michel RICORDEL
8e vice-président
Ressources humaines
(pôle administration de la collectivité)

SAINTE-NÉOMAYE
Roger LARGEAUD
9e vice-président
Culture-Médiathèques
Coordinateur du pôle attractivité du territoire

SOUDAN
Didier PROUST
10e vice-président
Agriculture
(pôle économie et résilience du territoire)

FRANÇOIS
Joël COSSET
11e vice-président
Communication
(pôle vivre ensemble)

NANTEUIL
Estelle DRILLAUD-GAUVIN
12e vice-présidente
Tourisme
(pôle attractivité du territoire)

BOUGON
Bernard COMTE
13e vice-président
Aménagement - cadre de vie
(pôle cohésion et équilibre du territoire)

LA CRÈCHE
Laëtitia HAMOT
7e conseillère membre du bureau

SAIVRES
Dominique PAYET
8e conseiller membre du bureau

LA CRÈCHE
Christine MORISSON-ROSSARD
Conseillère communautaire

LA CRÈCHE
Sébastien GUILLON
Conseiller communautaire

LA CRÈCHE
Bruno LEPOIVRE
Conseiller communautaire

NANTEUIL
Christophe BILLEROT
Conseiller communautaire

PAMPROUX
Régis MARCUSSEAU
Conseiller communautaire

ROMANS
Evelyne VEZIER
Conseillère communautaire

SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
Thierry PETRAULT
Conseiller communautaire

SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
Olivier SASTRE
Conseiller communautaire

ST-MARTIN DE ST-MAIXENT
Michel CHANTREAU
Conseiller communautaire

SAIVRES
Nathalie PETRAULT
Conseillère communautaire

SOUVIGNÉ
Daniel PERGET
Conseiller communautaire

SALLES
Jean-Marie SABOURIN
Conseiller communautaire
suppléant

SOUDAN
Mireille GRELET
Conseillère communautaire
suppléant

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ▶ COMMENT ÇA

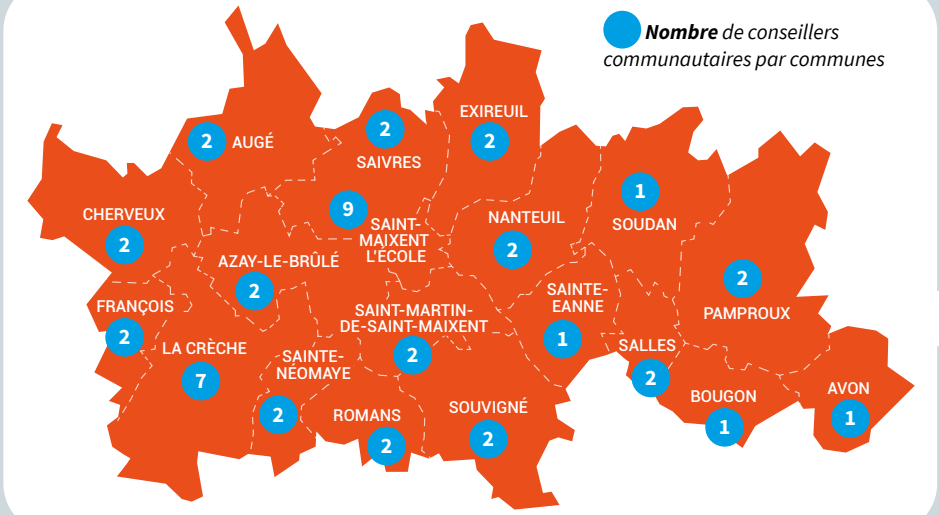

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle réunit les maires des **19 communes** pour échanger sur les enjeux de développement du territoire et sur les questions impactant toutes les communes membres.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Élu par le conseil communautaire, il se compose du **Président**, de **13 vice-présidents** et de **8 conseillers** membres du bureau. Il débat sur les dossiers majeurs en amont du conseil communautaire.

LES PÔLES THÉMATIQUES

Pôle Vivre ensemble
> Santé & France services
> Transition démocratique et participation citoyenne
> Communication
> Animation jeunesse

Pôle Écologie
> Écologie et mobilité
> Eau
> Energie
> Assainissement

Pôle Cohésion et équilibre du territoire
> Urbanisme-Habitat
> Aménagement-Cadre de vie

Pôle Économie et résilience du territoire
> Développement Économique
> Artisanat et commerce
> Agriculture
> Restaurant inter-entreprises

Pôle Attractivité du territoire
> Culture-médiathèques
> Tourisme

Pôle Administration
> Personnel scolaire
> Ressources humaines
> Finances

MARCHE ?

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Assemblée délibérante

Le conseil communautaire détermine les grandes orientations, vote les budgets et environ 200 délibérations par an. il se réunit en moyenne 1 fois par mois.

LES COMMISSIONS

Les commissions thématiques sont composées d'élus des 19 communes. Non dotées de pouvoirs décisionnels, elles sont un lieu d'échange et de travail où les élus proposent des projets et préparent le budget du service.

LE PRÉSIDENT

Élu par le conseil communautaire, il supervise la mise en œuvre de la politique communautaire.

LES SERVICES

Composés de près de **230 agents,** les services mettent en application les décisions du conseil communautaire et accompagnent les élus dans leur travail.

LES RÉGIES ASSOCIÉES

Régie eau potable du Haut Val de Sèvre

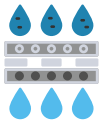

Régie assainissement du Haut Val de Sèvre

Régie d'exploitation de l'Office de Tourisme Haut Val de Sèvre

Régie restaurant inter-entreprises "Nature et Gourmandise"

Centre Intercommunal d'Action Sociale Haut Val de Sèvre

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est un Établisssement Public Administratif (EPA). Son Conseil d'Administration est composé, à parts égales, de membres élus et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale.
Il est présidé par le Président de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, Daniel Jollit.

AGIR POUR DES SERVICES

TOURISME
0,3 M d'€

- Office de tourisme
  198 202 € *soit 0,36 % du budget*
- Gestion de gîtes
  138 576 € *soit 0,25 % du budget*

CULTURE
0,8 M d'€

- Médiathèques :
  730 105 €
  soit 1,34 % du budget
- Actions culturelles :
  108 368 €
  soit 0,20 % du budget

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
6,2 M d'€

- **Dynamisme local** auprès des entreprises, commerçants, artisans :
  586 684 € *soit 1,08 % du budget*
- Création et développement des zones d'activités :
  4 603 606 € *soit 8,44 % du budget*
- Restaurant inter-entreprises :
  631 664 € *soit 1,16 % du budget*
- Service développement économique :
  315 963 € *soit 0,58 % du budget*

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
14,3 M d'€

- Projet centre aquatique : **12 673 906 €** *soit 23,24 % du budget*
- Lotissements d'habitations : **767 625 €** *soit 1,41 % du budget*
- Voirie/éclairage public : **129 960 €** *soit 0,24 % du budget*
- Espace verts/milieu naturel : **24 860 €** *soit 0,05 % du budget*
- Air d'accueil gens du voyage : **73 980 €** *soit 0,14 % du budget*
- Service aménagement : **589 720 €** *soit 1,08 % du budget*

DE PROXIMITÉ

FONCTIONNEMENT
31 M d'€
INVESTISSEMENT
25 M d'€

SERVICES TRANSVERSAUX
5,8 M d'€

- Administration générale : **5 411 439 €** *soit 9,69 % du budget*
- Communication : **334 192 €** *soit 0,61 % du budget*
- Développement local : **54 369 €** *soit 0,10 % du budget*

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES
4 M d'€

Reversement de fiscalité à l'État et aux communes

RECETTES
17 279 152,00 €

- Fiscalité des ménages **33%**
- Fiscalité des entreprises **36%**
- Dotations de l'Etat **8%**
- Redevances des usagers : **23%**

FAMILLE
10,3 M d'€

- Enfance-jeunesse : centre de loisirs, foyers ados : **1 381 462 €** *soit 2,53 % du budget*
- Personnel des écoles et des restaurants scolaires : **3 808 085 €** *soit 6,98 % du budget*
- France Services (dont travaux pour le nouvel équipement) : **1 441 287 €** *soit 2,64 % du budget*
- Centre Intercommunal d'Action Sociale : **982 681 €** *soit 1,8 % du budget*
- Logements sociaux et EHPAD : **2 420 369 €** *soit 4,44 % du budget*
- Piscines : **215 168 €** *soit 0,39 % du budget*

RÉPARTITION DES DÉPENSES

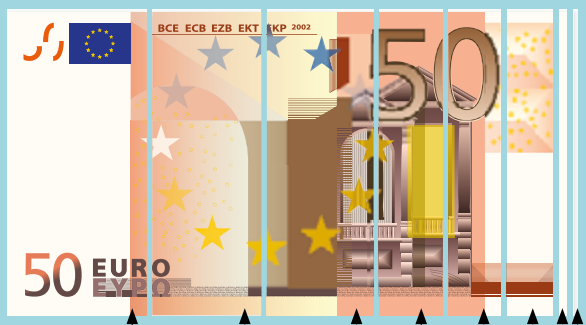

Ce que financent 50€ de dépenses publiques

- **12,77 €** environnement
- **12,77 €** aménagement du territoire
- **9,20 €** famille
- **5,53 €** développement économique
- **5,18 €** services transversaux
- **3,57 €** contributions financières
- **0,71 €** culture
- **0,27 €** tourisme

ENVIRONNEMENT
14,3 M d'€

- Régie assainissement : **4 054 475 €** *soit 7,43 % du budget*
- Ordures ménagères : **2 813 566 €** *soit 5,16 % du budget*
- PCAET et service urbanisme : **448 101 €** *soit 0,82 % du budget*
- Régie eau : **6 979 958 €** *soit 12,80 % du budget*

M.E.S.Services
UN NOUVEAU BÂTIMENT

APRÈS LA MÉDIATHÈQUE AQUA-LIBRIS BÂTIE DANS L'ANCIENNE PISCINE MILITAIRE, LE CENTRE O'VAL DES LOISIRS CONSTRUIT PRÈS DE L'ÉCOLE WILSON, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POURSUIT SA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

En 2018, la Communauté de Communes a fait l'acquisition de l'ancien mess des sous-officiers situé quartier Marchand. Après plusieurs mois de travaux, le nouveau pôle de services au public est prêt à vous accueillir. La réhabilitation des 1300 m² sur deux niveaux est pratiquement terminée. Restent des travaux d'aménagement pour la création du tiers-lieu.

La Communauté de Communes a inscrit la création de ce nouveau lieu d'accès aux services dans son projet de territoire. Ce projet a également été noté dans la réponse à l'Appel à Manifestation d'intérêt sur la revitalisation du centre bourg de Saint-Maixent l'École.

UN SEUL LIEU POUR VOS DÉMARCHES.

Le bâtiment baptisé M.E.S. Services, clin d'oeil à son usage passé, réunit en un seul lieu le Centre Intercommunal d'Action Sociale Haut Val de Sèvre, France services, l'Espace Régional Orientation (ERO), l'Espace public numérique, la Mission Locale sud-Deux-Sèvres et les permanences des partenaires sociaux, mais aussi l'Office de Tourisme Haut Val de Sèvre. Ce dernier a ouvert ses portes le 4 août dernier. Dans quelques mois le tiers-lieu viendra compléter l'ensemble en investissant le premier étage.

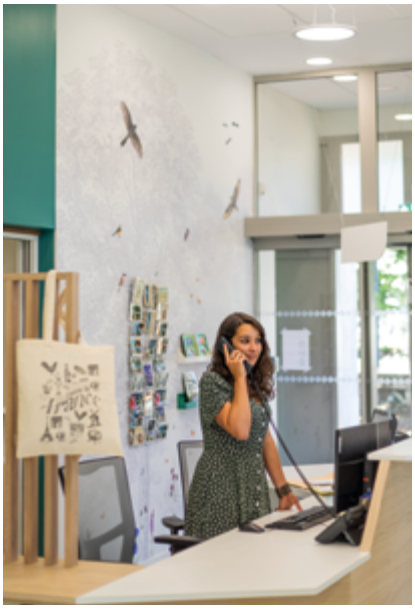

Au rez-de-chaussée :

- Entrée et accueil dans la partie centrale,
- Centre Intercommunal d'Action Sociale,
- France services,
- Espace Régional Orientation,
- Espace numérique,
- Mission Locale,
- CAF et permanences sociales,
- Office de Tourisme (accès par l'extérieur par le pignon Nord).

À l'étage :

- Bureaux de travail (interdit au public),
- Tiers-lieu (ouverture prévue en 2021).

Si le territoire du Haut Val de Sèvre n'est pas directement concerné par la notion de désertification des services publics, l'accessibilité des services est une réelle difficulté pour les usagers du fait d'une localisation géographique et d'une organisation éclatée.

Fonctionnel, accessible et moderne, pour les habitants, M.E.S. Services regroupe des services diversifiés.

Pour les services, ce nouveau lieu de travail fonctionnel favorise la mutualisation et le partenariat.

Une seule adresse, un seul contact.

M.E.S. SERVICES
- Ante1, rue Denfert Rochereau
  79400 Saint-Maixent l'École
- Tél. 05 49 76 79 44
- mes-services@cc-hvs.fr
- www.cc-hautvaldesevre.fr

NOS PETITS ACHATS ONT UN GRAND POUVOIR

#AchetezLocal

Haut Val de Sèvre
Communauté de Communes